



Difficultés pour payer droits de succession

Par **trabuky**, le **16/11/2024** à **16:49**

Bonjour, Mon père décédé a laissé un testament qui favorise mes trois enfants puisqu'ils y sont désignés comme légataires. Cependant ce testament déplaît à un héritier réservataire, qui a décidé de nuire à mes enfants, dans le but, probable, de les inciter à renoncer à hériter. Mon père laisse en héritage un patrimoine important et il y a donc des droits de succession élevés à payer au fisc, par l'intermédiaire du notaire. Le notaire pourrait très bien prélever les droits de succession dus par chacun, sur l'avoir successoral pour les reverser au fisc, mais l'héritier en question, refuse de lui donner cette autorisation. Le notaire étant dans l'impossibilité de transférer les avoirs successoraux vers son compte notarial, demande à mes enfants (et à moi-même héritier réservataire) d'avancer, sur nos propres deniers, les droits de succession. Mes enfants n'ont pas une épargne suffisante pour les payer et devraient emprunter. Que pouvons nous faire contre cet héritier qui empêche le notaire de disposer de l'actif successoral, avec pour objectif de nous nuire, en nous mettant en difficulté financière.